

LA MISSION GÉNÉRALE D'INSERTION

Année scolaire 2010-2011

La MGI désigne très précisément l'obligation faite à tout établissement d'assurer le suivi vers l'accès à la qualification de chaque jeune qui sort sans solution du système scolaire pendant l'année suivant sa sortie.

Les principes de l'action de la MGI figurent dans le code de l'éducation.

Lutter contre la rupture scolaire prématurée correspond à la concrétisation d'un engagement fort de la politique éducative de l'éducation nationale, a fortiori lorsqu'elle concerne un jeune de 16 ans qui quitte le système éducatif sans avoir obtenu de diplôme.

Dans l'académie de Dijon, il existe plusieurs types d'action :

✿ **Les actions de prévention du décrochage (cellules de veille ou Goupe d'aide à l'insertion = GAIN)**

Elles sont transversales et mobilisent l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique de chaque établissement pour éviter le décrochage et la sortie prématurée. Les élèves repérés, sortis ou en risque de sortie de la formation initiale sans diplôme, bénéficient tout au long de l'année d'un accueil ou d'un accompagnement au cours de rencontres dites "entretiens de situation". Ces entretiens se déroulent parfois sur des plateformes d'accueil implantées au niveau des bassins de formation, réunissant à minima les acteurs de la MGI, des CIO, de la Mission Locale et de la Chambre des métiers et de l'artisanat.

✿ **Les actions de formation à temps plein pour favoriser le rattrapage**

Elles sont confiées à des personnels permanents de la MGI qui sont des enseignants titulaires ou contractuels, compétents en coordination pédagogique et en ingénierie de formation. Sous la responsabilité d'un chef d'établissement, les actions se déroulent pour partie en lycée et permettent ainsi aux jeunes bénéficiaires de retrouver un statut d'élève.

*** 16 AAR (Action d'Accueil et de Remobilisation) et une plateforme de remobilisation**

réparties sur l'académie aident chaque jeune à préparer un parcours de formation en lien avec son projet professionnel en tenant compte de ses acquis, de son potentiel et de ses compétences et en privilégiant autant que possible son rattrapage scolaire en lycée. Les modules de formation proposés contribuent à la maîtrise du palier 3 du socle commun de connaissances et de compétences pour les sortants de collège. C'est au cours d'expériences de travail en entreprise et d'immersion en établissement de formation professionnelle que le jeune enrichit ses compétences.

*** 1 MOREA BAC (Module de Représéparation de l'Examen par Alternance)**

Les élèves qui sont inscrits dans cette action sont issus de terminale professionnelle, technologique et générale, et ont échoué au moins deux fois à l'examen.

✿ **Les actions courtes**

En cas de besoin :

*** des actions à temps partiel** d'aide à la réorientation et à l'accompagnement vers l'emploi pour des jeunes sans solution.

*** des compléments de formation** dans des ateliers de remédiation pour des élèves repérés en voie de décrochage

*** des modules de remotivation** pour des élèves sortis de leur classe pendant une courte période

L'ACADÉMIE DE DIJON
C'EST



ET



✿ PILOTAGE ACADÉMIQUE ✿

RECTORAT

- CHEF DU SAIO
- COORDONNATRICE ACADÉMIQUE MGI
- SECRÉTAIRE

Coordination
académique

✿ ANIMATION DÉPARTEMENTALE ✿

INSPECTION ACADÉMIQUE

- IEN-IO *
- COORDONNATRICE DÉPARTEMENTALE MGI *

Coordination
départementale

✿ ANIMATION ET CO-ANIMATION DES BASSINS ✿

ZONE D'ANIMATION ET CO-ANIMATION PÉDAGOGIQUE

	CÔTE D'OR	NIÈVRE	SAÔNE ET LOIRE	YONNE
ANIMATEURS DE BASSIN *	8	6	10	3
DIRECTEUR(S) DE CIO *	4	3	5	2
COORDONNATEURS MGI *	7	4	7	5

✿ ANIMATION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS ✿

SUR LE TERRAIN

- UN PERSONNEL DE DIRECTION
- UN REFERENT SDO
- UNE ÉQUIPE

Remédiation
Prévention

BASSIN YONNE NORD

Animatrices de bassin :
Dominique VERNAY, Principale
Collège Marie-Noël - JOIGNY
tél : 03 86 62 46 57

Françoise JOUBLIN, Principale
Collège Jacques Prévert - MIGENNES
tél : 03 86 80 18 33

Directrice du CIO de SENS :
Mireille LOISEAU
tél : 03 86 65 16 93

Coordonnatrices d'une AAR :
Béatrice BEULLARD-BARILLON
LP Pierre et Marie Curie - SENS
tél : 03 86 63 33 21
Provisseur : Jean-Pierre FONTAINE

Catherine BAILLET
Collège Mallarmé - SENS
tél : 03 86 94 02 72
Principale : Dominique CAILLE

Pilar COURTIN
LP B. Pascal - MIGENNES
tél : 03 86 94 94 60
Provisseur : Elisabeth MORQUIN

BASSIN DE HAUTE CÔTE D'OR

Animateurs de bassin :
Bruno ISABELLON, Principal
Collège Pasteur - MONTBARD
tél : 03 80 92 02 00

Pierre PELLEGRINO, Provisseur
Lycée Désiré Nisard
CHATILLON SUR SEINE
tél : 03 80 91 82 82

Directrice du CIO de
SEMUR-EN-AUXOIS :
Marie-Odile BORTOT
tél : 03 80 97 12 00

Coordonnatrice d'une AAR :
Carole GUILLOT
LP Eugène Guillaume
MONTBARD
tél : 03 80 92 49 79
Provisseur : Sylvain MONIER

BASSIN DE DIJON - VAL DE SAONE

Animateurs de bassin :
Thierry MARTIN, Directeur
CIO DIJON 2 - DIJON
tél : 03 80 45 11 34

Guy MILOU, Provisseur
Lycée Hippolyte Fontaine - DIJON
tél : 03 80 38 36 00

Bernard HESSEL, Co-animateur PRIB
Provisseur
Lycée Les Marcs d'Or - DIJON
tél : 03 80 41 00 60

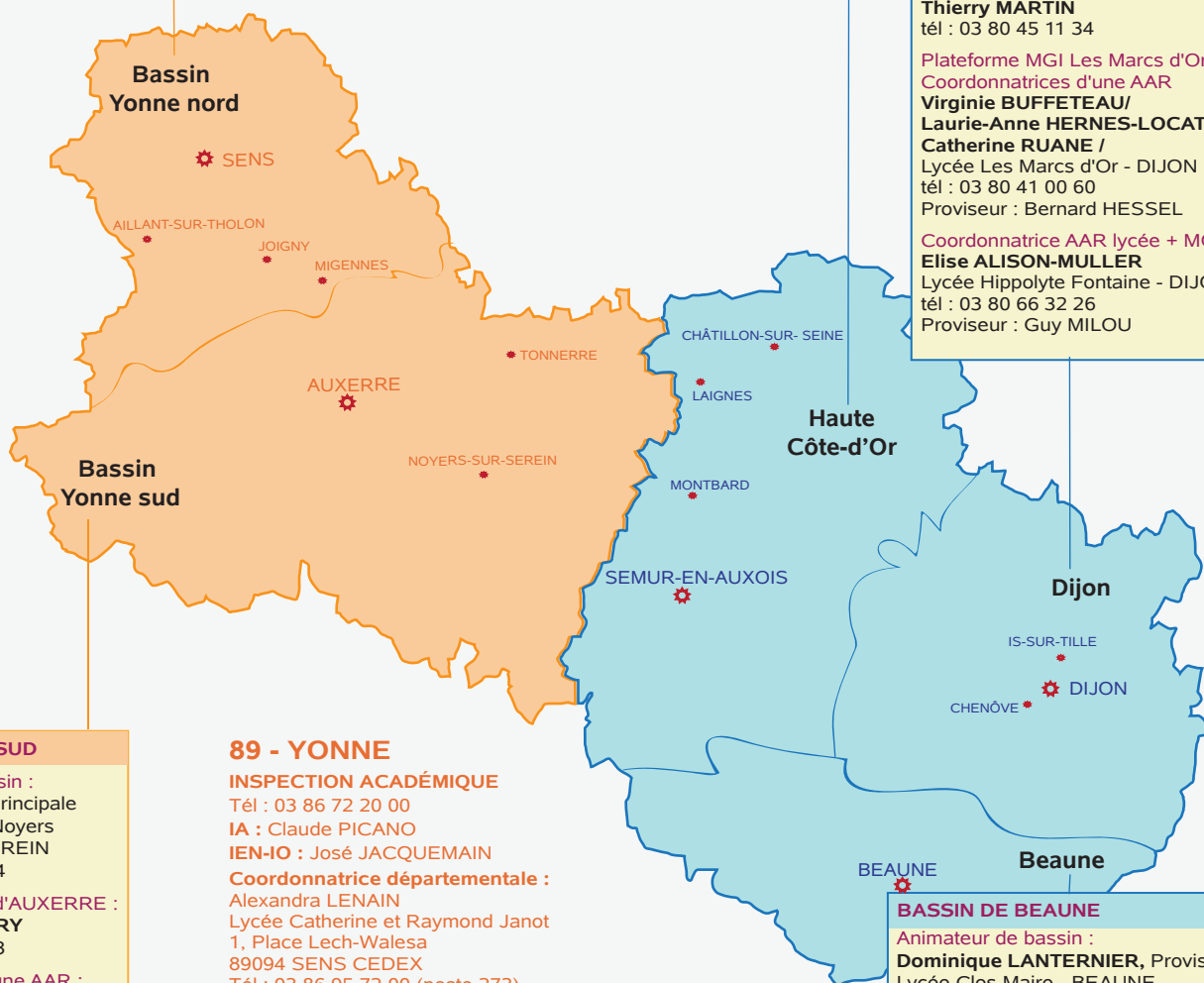
Romain MATHIEU, Principal
Collège H. Berger -
FONTAINE FRANCAISE
tél : 03 80 75 80 32

Directrice du CIO de DIJON I :
Franciane TABOGA
tél : 03 80 30 56 52

Directeur du CIO de DIJON II :
Thierry MARTIN
tél : 03 80 45 11 34

Plateforme MGI Les Marcs d'Or - Dijon
Coordonnatrices d'une AAR
**Virginie BUFFETEAU/
Laurie-Anne HERNES-LOCATELLI
Catherine RUANE /**
Lycée Les Marcs d'Or - DIJON
tél : 03 80 41 00 60
Provisseur : Bernard HESSEL

Coordonnatrice AAR lycée + MOREA :
Elise ALISON-MULLER
Lycée Hippolyte Fontaine - DIJON
tél : 03 80 66 32 26
Provisseur : Guy MILOU



BASSIN YONNE SUD

Animatrice de Bassin :
Brigitte MORIN, Principale
Collège Miles-de-Noyers
NOYERS-SUR-SEREIN
tél : 03 86 82 69 44

Directrice du CIO d'AUXERRE :
Sendrine DECHÉRY
tél : 03 86 52 13 13

Coordonnatrice d'une AAR :
Odile ROUGEGREZ
Lycée des métiers
Vauban - AUXERRE
tél : 03 86 72 59 80
Principale : Elisabeth CHICHE

89 - YONNE

INSPECTION ACADÉMIQUE

Tél : 03 86 72 20 00

IA : Claude PICANO

IEN-IO : José JACQUEMAIN

Coordonnatrice départementale :

Alexandra LENAIN
Lycée Catherine et Raymond Janot
1, Place Lech-Walesa
89094 SENS CEDEX
Tél : 03 86 95 72 00 (poste 273)

21 - CÔTE D'OR

INSPECTION ACADÉMIQUE

Tél : 03 80 68 13 00

IA : Annaïck LOISEL

IEN-IO : Daniel BOLLOTTE

Coordonnatrice départementale :

Sandrine ROGER
Lycée Les Marcs d'Or
24, rue du Fort de la Motte Giron
21000 DIJON
Tél : 03 80 41 00 60 (poste 283) / 06 78 72 67 96

BASSIN DE BEAUNE

Animateur de bassin :
Dominique LANTERNIER, Provisseur
Lycée Clos Maire - BEAUNE
tél : 03 80 24 00 00

Christiane DE LA GRANGE, Principale
Collège L. Carnot - NOLAY
tél : 03 80 21 71 95

Directeur du CIO de BEAUNE :
François ORTIC
tél : 03 80 24 15 70

Coordonnatrice d'une AAR :
Agnès TUSSEAU
Lycée Clos Maire - BEAUNE
tél : 06 84 02 57 35
Provisseur : Dominique LANTERNIER

★ MISSIONS LOCALES DE L'YONNE ★

Mission locale du Migennois et du Jovinien - MIGENNES
Directrice : **Sylvie PITOIS** - tél : 03 86 80 00 67

Mission locale du Senonais - SENS
Directeur : **Emmanuel CROUZET** - tél : 03 86 95 11 84

Mission locale rurale du Tonnerrois Avallonnais - TONNERRE
Directeur : **Fabrice CLERC** - tél : 03 86 55 17 33

Mission locale de l'Auxerrois - AUXERRE
Directeur : **Fabrice CLERC** - tél : 03 86 42 00 36

★ MISSIONS LOCALES DE LA CÔTE D'OR ★

Mission locale de l'arrondissement - DIJON
Directeur : **Frédéric RÉMOND** - tél : 03 80 44 91 44

Mission locale rurale de l'arrondissement - BEAUNE
Directeur : **Régis BARBIER** - tél : 03 80 24 93 65

Mission locale rurale des Marches de Bourgogne - CHÂTILLON/SEINE
Directrice : **Nathalie CABRESPINES** - tél : 03 80 91 36 42

Association Régionale des Missions locales de Bourgogne - BEAUNE
Directrice : **Catherine TORRES** - tél : 03 80 22 77 64

BASSIN COSNE-CLAMECY

Animateurs de bassin :
Patrick MILLERAT, Principal
Collège Giroud de Vilette
CLAMECY
tél : 03 86 27 10 88

François ROUSSEAU,
Proviseur adjoint
Lycée Pierre-Gilles de Gennes
COSNE-SUR-LOIRE
tél : 03 86 28 23 45

Directeur du CIO de COSNE-SUR-LOIRE :
Denis CORNETTE
tél : 03 86 28 80 30

Coordonnatrice d'une AAR :
Ingrid RAPIAU
Lycée Pierre-Gilles de Gennes
COSNE-SUR-LOIRE
tél : 06 68 68 04 75
Proviseur : Yves LANCHAIS

58 - NEVERS

INSPECTION ACADÉMIQUE

Tél : 03 86 71 86 88

IA : Daniel BOUVARD

IEN-IO : Laurence DUCREUX

Coordonnatrice départementale :

Christine GUÉRIN
CIO
9 bis, rue de la Chaumière
58000 NEVERS
Tél : 03 86 71 99 30

BASSIN D' AUTUN

Animateurs de bassin :
Marion MARTIN, Principale adjointe
Collège Les Epontots
MONTCENIS
tél : 03 85 73 91 05

Catherine GOEPFER, Directrice
CIO, annexe de Montceau les Mines
tél : 03 85 57 12 99

Marie-Pierre GINOUX-COGNACQ
Proviseure adjointe
Lycée Bonaparte - AUTUN
tél : 03 85 86 52 55

Directrice du CIO d'AUTUN :

Annick BALIGAND
tél : 03 85 52 04 58

Directrice de l'annexe du CREUSOT :

Edith BUHOT
tél : 03 85 73 05 80

Directrice de l'annexe de MONTCEAU :

Catherine GOEPFER
tél : 03 85 57 12 99

Coordonnatrices d'une AAR :

Sabrina DEGACHE
Lycée Léon Blum - LE CREUSOT
tél : 03 85 77 67 00
Proviseur : Alain RATIARSON

Catherine JOBY
LP Théodore Monod - BLANZY
tél : 03 85 57 06 89
Proviseure : Martine BELLINI

BASSIN DE CHALON-SUR-SAÔNE

Animateurs de bassin :
Gilbert GRILLOT, Principal
Collège Jacques Prévert
CHALON-SUR-SAÔNE
tél : 03 85 45 85 25

François VICARD, Proviseur
Lycée H. Chardonnet
CHALON-SUR-SAÔNE
tél : 03 85 97 22 44

Pascal ALLIOT, Proviseur
Lycée des métiers Camille Du Gast
CHALON-SUR-SAÔNE
tél : 03 85 97 44 00

Directeur CIO de l'annexe
de CHALON :

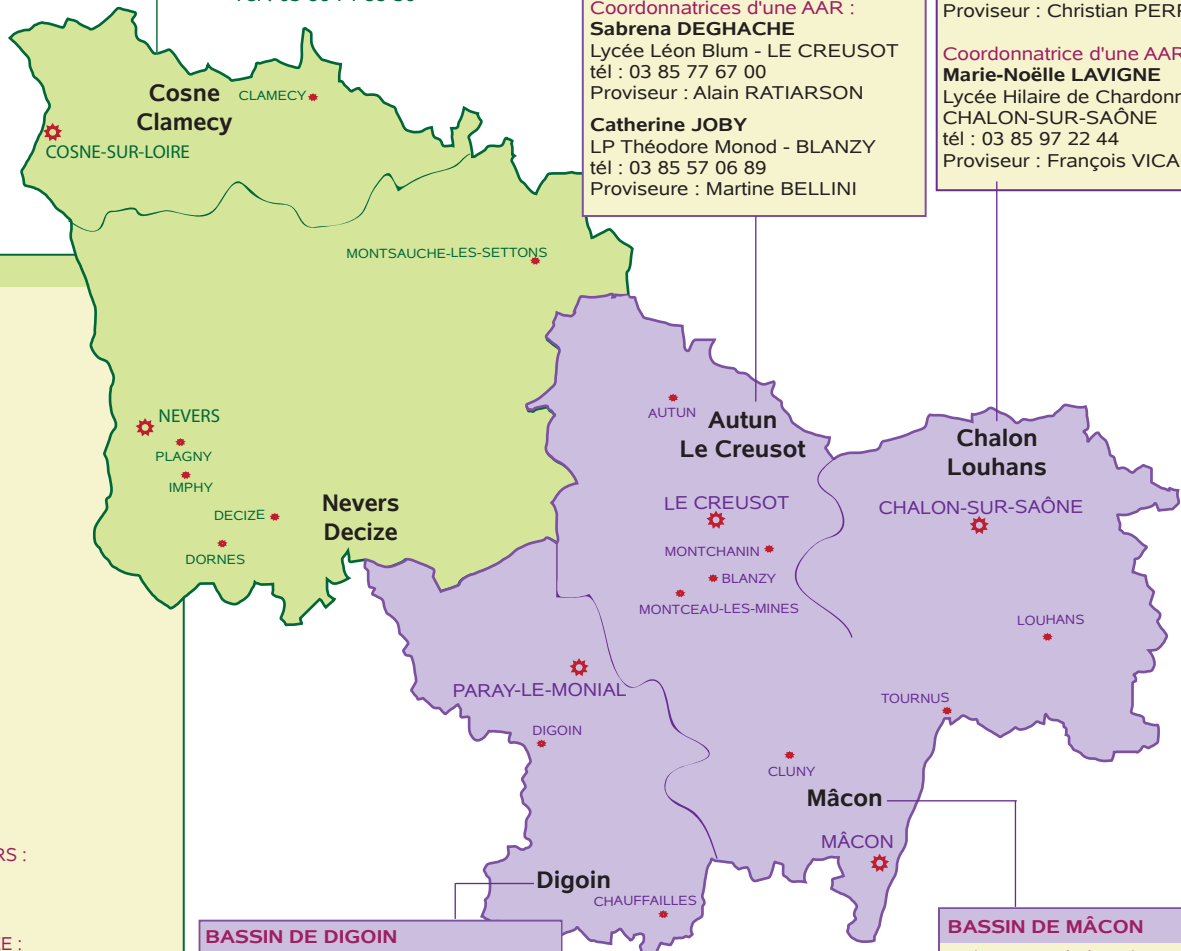
Frédéric EYMOND
tél : 03 85 97 93 00

Coordonnatrice d'une AAR :

Karine ZERBINI
LP Thomas Dumorey
CHALON-SUR-SAÔNE
tél : 03 85 97 44 04
Proviseur : Christian PERRAUD

Coordonnatrice d'une AAR lycée :

Marie-Noëlle LAVIGNE
Lycée Hilaire de Chardonnet
CHALON-SUR-SAÔNE
tél : 03 85 97 22 44
Proviseur : François VICARD



BASSIN NEVERS-DECIZE

Animateurs de bassin :
Marie-Christine MOULU,
Proviseure adjointe
LP Jean Rostand -
NEVERES
tél : 03 86 60 36 00

Philippe GOUX,
Principal
Collège Henri Wallon
VARENNES VAUZELLES
tél : 03 86 57 34 99

Richard COMMEAU,
Proviseur adjoint
Lycée Maurice Genevoix -
DECIZE
tél : 03 86 25 14 12

Luc FRANCOIS,
Principal adjoint
Collège Bibracte -
CHATEAU CHINON
tél : 03 86 85 13 11

Directeur du CIO de NEVERS :
Pierre SEMET
tél : 03 86 71 99 30

Directrice du CIO de DECIZE :
Clotilde MALBOS
tél : 03 86 77 18 50

Coordonnateur d'une AAR :
Gilles PASCAULT
Lycée Jean Rostand - NEVERS
tél : 03 86 68 90 11
Proviseure : Lydia ADVENIER

Coordonnatrice d'une AAR lycée :
Véronique PROVOT
Lycée Jules Renard - NEVERS
tél : 03 86 61 53 82
Proviseure : Anne-Marie MOREAU

BASSIN DE DIGOIN

Animateurs de bassin :
Gilles BONNEFOY, Principal
Collège R.Semet - DIGOIN
tél : 03 85 53 61 00

Eric FOURNIER, Principal
Collège R.Cassin - PARAY LE MONIAL
tél : 03 85 22 98 98

Directeur du CIO de DIGOIN :
Pascal RECK
tél : 03 85 53 76 00

Coordonnatrice d'une AAR :
Véronique BERGER
LP Louis Astier - PARAY-LE-MONIAL
tél : 03 85 81 41 39
Proviseur : Jean-Pierre BARBIER

71 - SAÔNE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADÉMIQUE

Tél : 03 85 22 55 53

IA : François BOURGUIGNON

IEN-IO : Catherine GOEPFER

Coordonnatrice départementale :

Madiha HADI
LP Thomas Dumorey
3, rue Jean Rostand
71321 CHALON-SUR-SAÔNE
Tél : 03 85 97 44 04 / 06 13 10 30 57

BASSIN DE MÂCON

Animateurs de bassin :
Christophe MICHEL, Proviseur
Lycée Dumaine - MÂCON
tél : 03 85 20 51 71

Véronique LALLEMENT,
Principale adjointe
Collège Schuman - MÂCON
tél : 03 85 59 03 47

Directeur du CIO de MÂCON :
Frédéric EYMOND
tél : 03 85 21 08 30

Coordonnatrice d'une AAR :
Marie-Hélène SESSEGOLO
LP Dumaine - MÂCON
tél : 03 85 20 51 71
Proviseur : Christophe MICHEL

★ MISSIONS LOCALES DE LA NIÈVRE ★

Bourgogne Nivernaise de Cosne et Clamecy
COSNE-SUR-LOIRE
Directrice : **Sylvianne ROUFFIAC** - tél : 03 86 28 84 20

du Nivernais Morvan - CHÂTEAU-CHINON
Directeur : **Charles ABORD HUGON** - tél : 03 86 85 10 77

jeunes de Nevers Sud Nivernais - NEVERS
Directeur : **Michael CORLOU** - tél : 03 86 71 64 50

★ MISSIONS LOCALES DE LA SAÔNE-ET-LOIRE ★

de l'Autunois - AUTUN - Directrice : **Agnès HAAB** - tél : 03 85 86 51 92

du Chalonnais - CHALON-SUR-SAÔNE - Directeur : **Joël LE RAY** - tél : 03 85 93 47 59

rurale du Charolais - GUEUGNON - Directrice : **Laurence LAPREE** - tél : 03 85 85 49 30

Le Creusot / Montceau - LE CREUSOT - Directrice : **Catherine PIKUL** - tél : 03 85 77 68 01

de la Bresse Louhannaise - LOUHANS - Directrice : **Françoise BERNARD** - tél : 03 85 74 91 00

du Mâconnais - MÂCON - Directeur : **Bernard SUC** - tél : 03 85 39 95 00

QUELQUES CHIFFRES

ACTIONS DE REMOBILISATION MGI À TEMPS PLEIN EN 2009-2010

Au terme de l'AAR, et après l'avoir identifiée comme un élément déterminant dans leur parcours, les jeunes privilégient d'abord la poursuite d'études comme solution. Néanmoins l'écart se resserre avec la formation par alternance et les contrats d'apprentissage et de professionnalisation arrivent en deuxième position.

Près de 21% des jeunes accueillis ont encore besoin d'un accompagnement ultérieur à la prise en charge MGI. Cet accompagnement est généralement assuré par la mission locale et les services éducatifs.

SOLUTIONS (septembre 2010)	AAR		MOREA	
Poursuites d'études - Retour en formation initiale	83	22,6%	5	62,5%
Contrat d'apprentissage et de professionnalisation	78	21,2%	0	0,0%
Mesures d'aide à l'insertion	76	20,7%	0	0,0%
Stage de formation professionnelle	24	6,5%	0	0,0%
Emploi	20	5,4%	0	0,0%
Solutions en cours de négociation	56	15,2%	3	37,5%
Situation inconnue	29	7,9%	0	0,0%
Actions spécifiques MGI	2	0,5%	0	0,0%
TOTAL	368	100,00%	8	100,00%

ACTIONS DE REMOBILISATION MGI À TEMPS PARTIEL EN 2009-2010

Les actions à temps partiel sont proposées aux élèves en situation de décrochage de niveau VI à IV. Inscrits la plupart du temps dans un parcours standard de formation, l'objectif premier pour ces élèves est le maintien en formation initiale (58,1%).

L'objectif peut également consister dans l'organisation du retour progressif du jeune vers une formation qualifiante et diplômante. L'année dernière, 20% des jeunes accueillis à temps partiel ont signé un contrat de formation par alternance.

SOLUTIONS (septembre 2010)	AAR	
Poursuites d'études - Retour en formation initiale	61	58,1%
Contrat d'apprentissage et de professionnalisation	21	20,0%
Mesures d'aide à l'insertion	7	6,7%
Stage de formation professionnelle	8	7,6%
Emploi	1	1,0%
Solutions en cours de négociation	3	2,9%
Situation inconnue	3	2,9%
Actions spécifiques MGI	1	1,0%
TOTAL	105	100,00%

DISPOSITIFS DE VEILLE AU NIVEAU ACADÉMIQUE EN 2010

107 EPLE ont activé en 2009-2010 un dispositif de prévention du décrochage et permis ainsi le repérage et le suivi de 3090 élèves. La précocité du repérage, la réactivité des équipes pour proposer des remédiations et des parcours personnalisés prenant en compte l'élève dans sa globalité, ainsi que la place accordée aux familles conditionnent le succès de ces dispositifs.

NOMBRE DE DISPOSITIFS DE VEILLE	70 EN COLLÈGE			19 EN LP			18 EN LEGT			107 TOTAL		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
Nombre d'élèves suivis												
- de 16 ans	537	889	1426	60	78	138	66	45	111	663	1012	1675
+ de 16 ans	45	66	111	280	417	697	307	300	607	632	783	1415
TOTAL ACADÉMIQUE	582	955	1 537	340	495	835	373	345	718	1215	1795	3090

ORIGINE DES BÉNÉFICIAIRES D'ACTIONS AU 30 NOVEMBRE 2010

Cette année encore, plus de la moitié de l'effectif accueilli dans les actions MGI au 30 novembre 2010 provient du 1er cycle (55,8%).

Plus d'un bénéficiaire sur 5 était scolarisé en classe de 3ème en 2009-2010.

On constate une diminution de 10% du nombre de décrocheurs issus du second cycle professionnel dans les effectifs MGI par rapport à l'année antérieure.

Les ruptures de parcours concernent d'abord les élèves de 1ère CAP (8,3%) puis les élèves de Seconde professionnelle (6,5%), ainsi que les apprentis engagés dans une formation de niveau V (5,6%).

Les 98 jeunes sortants du 2nd cycle professionnel pourront, grâce aux dispositifs MGI, réintégrer un parcours de formation visant la qualification.

L'accueil des lycéens de la voie générale et technologique a doublé en raison d'un repérage plus efficace et d'une plus grande transparence des accompagnements.

Niveau scolaire	Nombre de			%
	F	G	total	
6ème à 4ème vc SEGPA et 4ème AS	8	9	17	5,0%
3ème SEGPA	12	11	23	6,8%
3ème DP6, 3ème insertion, techno agricole	18	12	30	8,8%
Autres 3ème	40	28	68	20,1%
Primo-arrivants 1er cycle	8	12	20	5,9%
Autres	12	19	31	9,1%
Total 1er cycle	98	91	189	55,8%
1ère année C.A.P/BEP	14	14	28	8,3%
Terminales CAP/BEP	3	11	14	4,1%
2nde professionnelle	4	18	22	6,5%
1ère professionnelle		3	3	0,9%
Terminale professionnelle	1	4	5	1,5%
Apprentissage niveau V	8	11	19	5,6%
Apprentissage niveau IV		1	1	0,3%
Primo-arrivants 2nd cycle pro	1	4	5	1,5%
Autres	1		1	0,3%
Total 2nd cycle professionnel	32	66	98	28,9%
2nde G et T	9	11	20	5,9%
1ère G et T	4	3	7	2,1%
Terminale G et T	11	11	22	6,5%
Primo-arrivants 2nd cycle G et T	1	1	2	0,6%
autres				
Total 2nd cycle G. et T.	25	26	51	15,0%
Enseignement supérieur				
Autres Enseignement supérieur		1	1	0,3%
Total Enseignement supérieur		1	1	0,3%
Niveau indéterminé				
Total niveau indéterminé				
TOTAL	155	184	339	100,0%